

Monsieur le Président du Conseil provincial,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers provinciaux,  
Monsieur le Président du Collège provincial,  
Mesdames et Messieurs les Députés provinciaux,  
Mesdames et Messieurs les Chefs de groupe,  
Monsieur le Directeur général,  
Monsieur le Directeur financier,

Je suis très heureux de pouvoir prendre la parole devant vous et je tiens d'ailleurs à vous remercier, Monsieur le Président, de m'avoir accordé cet honneur. Vos mots d'accueil me vont droit au cœur.

Me voici donc au sein du Conseil provincial, l'assemblée législative de la Province. Vous y représentez les quelques 280 000 Luxembourgeois qui, un matin d'octobre, vous ont élus pour assurer en leur nom le contrôle de la gestion des organes provinciaux dans leur ensemble. Tâche de haute responsabilité que vous exercez en séances publiques mais aussi en commissions, vous faisant aussi l'aiguillon des membres du Collège que vous avez choisis parmi vous.

Mesdames et Messieurs les Députés, en un mois de collaboration, j'ai déjà pu me rendre compte de la qualité et du sérieux de votre travail. Vous avez tous en charge parmi beaucoup d'autres ces compétences, la culture, la sécurité, l'agriculture ou encore l'égalité des chances, qui me tiennent à cœur et dans lesquelles je compte m'investir. J'y reviendrai plus loin.

Monsieur le Directeur général, Monsieur le Directeur financier, notre collaboration a démarré par les excellents contacts que nous avons nourris et je vous en remercie. L'Administration que vous dirigez et l'ensemble de ses fonctionnaires oeuvrent chaque jour avec compétence et efficacité au bon fonctionnement de ce qu'il convient d'appeler la Province.

J'aimerais, à la place que j'occupe en ce moment, m'inscrire avec une immense fierté mais beaucoup de modestie dans la lignée des dix-sept gouverneurs que notre province a connus.

En premier lieu Bernard Caprasse qui par son expérience, son expertise et, surtout, le temps qu'il a bien voulu me consacrer, a facilité grandement ma prise de fonction. Je le remercie d'autant plus chaleureusement que je mesure aujourd'hui à quel point son apport fut essentiel.

Je tiens également à honorer la mémoire de son prédécesseur à lui, Jacques Planchard. Comme lui, je ne proviens pas du milieu politique. Bien entendu, cela peut présenter certains désavantages. Mais je le considère plutôt comme une force. Cela me permettra d'apporter un regard différent, extérieur et dénué de tout préjugé.

Modestement, je souhaite, au fil des années, opérer la synthèse de ces deux personnalités aux styles et aux qualités bien différentes.

Mesdames et Messieurs, chers amis,

Je me sens animé par un profond sentiment d'appartenance à notre province. Je me définis comme un Luxembourgeois de cœur, et je pense que vous êtes très nombreux à partager ce sentiment avec moi et beaucoup de nos concitoyens.

En effet, je vois en ma fonction un rôle de rassembleur, voire même de facilitateur. Aussi, je réaffirme mon ouverture totale à l'ensemble du monde

politique luxembourgeois. J'espère de tout cœur qu'ensemble nous oeuvrerons pour le bien de tous les citoyens de notre province. L'intérêt provincial doit, en toutes circonstances, primer sur les intérêts particuliers.

Ma fonction m'offre un certain pouvoir d'influence dans une province, peut-être une des seules, qui accepte ce rôle. Cette influence, je compte l'exercer de quatre manières différentes.

Tout d'abord comme agitateur...d'idées. Que mes rencontres, mes missions à l'étranger ou sur le sol belge puissent engendrer de nouvelles idées et de nouveaux débats.

Comme catalyseur, c'est-à-dire, pour reprendre la définition exacte, « un élément qui provoque une réaction par sa présence ou par son intervention ».

Comme rassembleur, élément de liaison. Je veux être à l'initiative de moments de partages et de rencontres entre Luxembourgeois, quelles que soient leurs opinions ou leurs tendances. Comme le disait Winston Churchill : « Si deux hommes ont toujours la même opinion, l'un d'eux est de trop ». C'est en effet dans les divergences de point de vue débattues que réside une partie de la force de notre système.

Et, enfin, comme personne de référence, notamment dans le cadre de mes missions protocolaires.

Je conçois mon rôle de manière totalement indépendante. Il est vrai que la fonction de gouverneur a évolué ces dernières années. Si certains y voient une réduction de son pouvoir, j'y vois une possibilité de garder à tout instant un rôle en retrait qui offre indéniablement une vue d'ensemble souvent riche en enseignements. Je souhaite pouvoir assumer un rôle complémentaire à l'ensemble des élus de la province, mais toujours dans le respect des fonctions et des attributions de chacun.

Si le Gouverneur ne préside plus le Collège, il n'en demeure pas moins le commissaire des trois gouvernements. Pour moi, c'est une grande fierté de pouvoir servir l'Etat belge, la Région wallonne et la Fédération Wallonie

Bruxelles tout en représentant leurs gouvernements en province de Luxembourg.

**Tout cela, je veux le faire pour la province et ses habitants, à travers l'Institution provinciale et avec tous les élus et tous les membres des administrations.**

Outre ces engagements, je me positionnerai comme défenseur et promoteur de la Grande Région mais également de toute autre relation avec le monde extérieur. Nous vivons une époque d'ouverture. Si notre génération conserve le souvenir très clair d'une période pas si lointaine où il fallait montrer patte blanche pour se rendre au Grand-Duché de Luxembourg, en France ou encore en Allemagne, la génération suivante est née ou a à tout le moins grandi dans un monde et surtout une région sans frontières. Comme vous le savez, pour les jeunes d'aujourd'hui, le monde est un village. Sentiment encore renforcé par l'arrivée des nouvelles techniques de communication, et c'est très bien ainsi.

Dans ce contexte, collaborer avec nos voisins les plus proches n'est pas intéressant ou novateur, mais indispensable ! La Grande Région est un outil merveilleux que nous nous devons d'exploiter. D'autant plus que nous avons la chance de pouvoir compter sur un Ministre wallon délégué à la Grande Région très décidé à intensifier cette coopération. Les apports d'une telle collaboration sont indéniables, j'en suis convaincu.

Si l'intérêt économique de la Grande Région est évident, la formation doit également pouvoir profiter de ces rapprochements, notamment au niveau de l'apprentissage des langues.

Au sujet de la formation, en tant que président du comité stratégique du Campus Arlon de l'ULg, je veillerai à ce que la province jouisse toujours d'une présence académique en son sein.

D'autres collaborations s'avèreront indispensables dans d'autres domaines, particulièrement celui de la sécurité qui s'impose comme le centre de mes préoccupations. Ce domaine, en tant que représentant du Ministre de l'Intérieur, je m'y suis consacré immédiatement, dès ma prise de fonction. J'ai à ce sujet déjà eu l'occasion de rencontrer à plusieurs reprises les représentants des disciplines dont j'assure la coordination : zone de secours, santé publique, polices fédérale et locale, armée et protection civile. Des représentants avec lesquels je partage la satisfaction que notre province ait été pionnière en se dotant d'une zone de secours unique.

Nous n'aimons pas imaginer le pire. Mais, et nous avons encore pu le constater récemment en France, un accident de car ou de transport de produit dangereux est toujours possible et peut survenir partout et n'importe quand. Mes prochaines visites dans les 44 communes auront pour objectif de faire un état des lieux en les sensibilisant à la problématique de la sécurité. Je m'engage personnellement à ce que chacune d'entre elles non seulement dispose d'un plan d'urgence, mais en plus en connaisse les tenants et aboutissants après avoir mené une réelle réflexion sur cette question. Le but n'est évidemment pas de faire de l'excès de zèle. Ces plans de secours sont en effet les premiers jalons du plus primaire des services rendus à la population : la sécurité.

**La sécurité est une priorité. En province de Luxembourg, elle est ma priorité.**

La sécurité doit également être présente sur nos routes, notamment par le biais de la prévention. Je ne peux pas me résoudre à accepter que la première cause de mortalité chez les jeunes soit les accidents de la route. Comme père de famille, je partage l'inquiétude des parents à l'idée qu'une fille, qu'un fils, qu'un ami ne rentre pas ou rentre blessé à la suite d'une sortie. La prévention routière, c'est en quelque sorte l'éducation de nos conducteurs.

La sécurité, ce sont également les zones de secours. La Province a déjà investi par le passé dans du matériel d'incendie. A l'avenir, elle continuera à jouer un rôle essentiel dans la zone de secours unique.

Enfin, pouvons-nous aujourd'hui aborder le concept de sécurité sans devoir évoquer ces nouvelles menaces permanentes qui pèsent sur nos sociétés ? Croire que nous, en Luxembourg, sommes hors de tout danger serait une erreur.

Le risque zéro n'existe pas, et, si je suis bien d'accord avec le discours qui veut que cette menace ne doit pas nous empêcher de vivre, il n'empêche que nous devons tous rester vigilants.

Vous l'avez compris, la sécurité sera au centre de mon engagement mais elle ne sera pas l'unique matière.

On prête à Jean Monet de s'être exprimé au sujet de l'Europe en ces termes : « Si c'était à refaire, je commencerais par la Culture ». L'importance de la culture dans notre société n'est plus à démontrer.

On reproche souvent, à tort, à la culture de ne rien rapporter. Sachez qu'une étude française a récemment chiffré l'apport économique de la culture à 3,2 % du PIB de la France. Ce chiffre peut paraître insignifiant, mais il est tout de même sept fois plus élevé que celui de l'industrie de l'automobile !

Il ne m'appartient pas de quantifier aujourd'hui l'apport de la culture en province de Luxembourg, mais il est indéniable, et pas uniquement d'un point de vue économique. La culture est également un front de résistance à l'intolérance. « La culture donne forme à l'esprit », titrait le psychologue américain Jérôme Bruner. Elle nous pousse en effet à remettre en question nos certitudes, à développer notre esprit critique, bref, elle est le moteur de ce que nous appelons l'éducation populaire, c'est-à-dire l'éducation de tous.

Le rôle des autorités ne consiste pas à privilégier l'un ou l'autre domaine artistique mais bien à permettre l'accessibilité à la culture. La culture ne doit pas être élitiste. Tout le monde doit avoir le droit d'apporter sa pierre à l'édifice, mais également de se construire au contact de la culture. L'égalité des chances doit être un principe de base quelle que soit la discipline. Le Maréchal

Foch disait à ce sujet : « Il n’y a pas d’homme cultivé. Il n’y a que des hommes qui se cultivent. »

En tant que Gouverneur, je veux découvrir et promouvoir les forces culturelles les plus diverses de notre province. Le propre de la culture est qu’elle est renouvelable, vaste et novatrice. Aussi lointaines dans le temps soient les manifestations culturelles, la culture reste et restera un champ à exploiter, en recherche perpétuelle de nouveauté. Je soutiendrai cette nouveauté et l’esprit d’entreprendre qui l’accompagne.

Notre Luxembourg possède une richesse inestimable en matière de culture. Je pense aux nombreux musées, cinémas, théâtres, bibliothèques, maisons et centres de la culture, et j’en oublie tant ils sont nombreux. Et l’Institution provinciale n’hésite d’ailleurs pas à leur apporter son soutien. La culture s’exprime également chaque année dans de nombreux villages de notre province au travers des festivals de théâtre, de musique, ou encore les fanfares et, puisque c’est l’époque, les carnivals, preuve encore qu’elle est accessible à tous. Ces manifestations font parties de notre patrimoine et beaucoup nous l’envie. Non seulement nous devons nous en montrer fiers, mais en plus nous avons le devoir de le préserver, et, plus encore, de le développer et le mettre en valeur.

Comme je l’ai déjà dit il y a une semaine, dans ce même lieu, à l’occasion de ma rencontre fortuite avec le monde agricole, notre province est profondément rurale, dans ses caractéristiques physiques et dans sa mentalité. Cette ruralité est ancrée en nous, elle fait partie de notre ADN, et, j’en suis persuadé, elle fait notre force. Nous la devons à nos agriculteurs qui, par leur volonté et leur puissance de travail, forcent mon admiration.

Je tiens également à affirmer mon engagement sans faille dans le dynamisme économique et pluridisciplinaire de la province de Luxembourg. Avec l’ensemble des forces vives, je vais rétablir un lieu de dialogues, d’échanges et de concertation neutre et indépendant, pluri-sectoriel et multi-

disciplinaire. Ce lieu devra également faire office d'un véritable laboratoire où foisonnent idées et avis, en veillant à garder une approche anticipative et prospective.

Ce projet est vaste et de grande envergure, mais je fais confiance à l'intelligence collaborative des Luxembourgeois.

Vous le constatez, le travail ne manque pas et il est enthousiasmant.

Car, si les embûches et les difficultés ne manquent pas, j'ai foi en l'avenir. Notre province possède la population la plus jeune de Wallonie et le taux de démographie le plus élevé. Notre province est donc jeune et cette jeunesse, qui regorge de richesses, a besoin d'exprimer ses envies, ses désirs et peut-être même ses angoisses. Dans les fonctions que nous occupons, nous nous devons de l'écouter et de lui témoigner de l'intérêt et plus encore de la considération. Car, plus que jamais, l'avenir de notre province lui appartient.

**Pour qu'elle puisse croire en nous, nous devons aujourd'hui croire en la jeunesse.**

Ces défis, Monsieur le Président du Conseil provincial, Mesdames et Messieurs les Conseillers provinciaux, Monsieur le Président du Collège provincial, Mesdames et Messieurs les Chefs de groupe, Monsieur le Directeur général, Monsieur le Directeur financier, relevons-les ensemble.

**Olivier SCHMITZ**

**Gouverneur**